



Numéro de l'acte	2018-85-ASED
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	814

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2018

QUESTION N°2018-85

SERVICES ANNEXES DE L'ENSEIGNEMENT : Restauration scolaire – Cantine Camus
– Règlement intérieur - Modification

RAPPORTEUR : Madame Laurence DELAVAL

Par délibération n° 2013-118 du 24 juin 2013, Le Conseil Municipal a adopté le règlement intérieur du restaurant Scolaire Albert Camus.

Par délibération n° 2015-106 du 09 juillet 2015, Le Conseil Municipal a adopté la modification du règlement intérieur du restaurant Scolaire Albert Camus.

Il apparait nécessaire d'apporter à ce règlement de nouvelles modifications notamment en ce qui concerne la discipline et la réservation des repas par les familles.

Les modifications apparaissent sous cette forme : gras.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
Et à l'unanimité, décide :

- D'émettre un avis favorable aux modifications et d'approuver le règlement intérieur de la cantine scolaire ci-annexé.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,

Fait en l'Hôtel de Ville d'ARQUES

Le 10 juillet 2018

Le Maire,



Caroline SAUDEMONT



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU PAS.DE.CALAIS
ARRONDISSEMENT DE SAINT.OMER
CANTON D'ARQUES

VILLE D'ARQUES
.....

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2018**

Affiché le 11 juillet 2018

L'An Deux Mille Dix-Huit le dix juillet à 18h30, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à l'Hôtel-de-Ville, Salle du Conseil, sous la présidence de Madame Caroline SAUDEMONT, Maire, en suite de convocations adressées à domicile le 03 juillet 2018, convocations accompagnées de l'ordre du jour et des projets de délibérations. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

Effectif du Conseil Municipal : Caroline SAUDEMONT – Alain RICOUART - Laurence DELAVAL - Dominique GODART - Laurence LOTTERIE - Jean-Marc BOURGEOIS - Christine DACY - Bruno WINTREBERT - Karine BONVOISIN - Jean-Marc DELAIRE – James MUNCK - François FRADIN - Christian DIRIX - Sophie LEBRIEZ - Francis DICQUE - Catherine LAMOOT - Corinne BOCQUILLON - Claude LECAT - Marie-Line GAGNIAC - Dominique SAUDEMONT - VASSEUR PEPE Roxanne — Céline PRUVOST - Valérie VASSEUR - Joël DUQUENOY - Corinne REANT - Benoît ROUSSEL - Christine COURBOT – Jean-Pierre LAMIRAND - Bernadette BAROUX

Absents excusés :

Laurence LOTTERIE ayant donné pouvoir à Caroline SAUDEMONT
Bruno WINTREBERT ayant donné pouvoir à James MUNCK
Céline PRUVOST ayant donné pouvoir à Christian DIRIX
Valérie VASSEUR ayant donné pouvoir à Jean-Marc DELAIRE
Alain RICOUART ayant donné pouvoir à Sophie LEBRIEZ
Christine COURBOT ayant donné pouvoir à Corinne REANT

Madame Sophie LEBRIEZ et Monsieur François FRADIN, présents en début de séance, ont décidé de quitter la salle à 18h35 (avant la désignation du secrétaire séance), ils n'ont donc pas pris part au vote pour l'ensemble des délibérations.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Nombre de présents ou représentés :

- 21 présents
- 0 absent non excusé
- 2 absents excusés (car présents à l'ouverture de la séance mais ayant quitté la salle à 18h35)
- 6 absents excusés avec pouvoir

Monsieur Christian DIRIX est nommé secrétaire de séance.